



ETAPE #3 LA REUNION-SYDNEY

Instructions de Course Particulières

Incluant Avenant #1 en rouge

Publiées le 20 novembre 2025

IC 1. REGLES

- 1.9 Heure légale :
 A La Réunion, en TU +4
 A Sydney, en TU +11

IC 2. CENTRE DE COURSE

- IC 2.1 L'emplacement des bureaux de l'Organisation Générale de l'Epreuve, de la direction de course, du comité de course, du comité technique, du jury international et de la presse est :
 La Réunion : Les locaux de la Capitainerie de Plaisance - Port de la Pointe des Galets, Le Port 97420
 Sydney jusqu'à l'après-midi du 26/12/2025: Royal Sydney Yacht Squadron, 33 Peel Street Kirribilli NSW 2061
 Sydney à partir de l'après-midi du 26/12/2025 : Cruising Yacht Club of Australia, 1 New Beach Road, Darling Point NSW 2027

IC 5 PROGRAMME

Mercredi 19 au vendredi 21 novembre 2025		Contrôle des équipements – voir planning François Angoulvant	
Jeudi 20 novembre	1130-1500	Régate Partenaires	
	1830	Soirée officielle de la Globe40 et remise des prix de l'Etape #2	Jardin d'Eden, Saint-Paul
Vendredi 21 novembre	1000	Briefing Départ - présence obligatoire des concurrents Etape #3	DMSOI, 2 rue Bertholet, Le Port
	1100	Photos officielles - présence obligatoire des concurrents Etape #3	
Samedi 22 novembre	1000	Formalités douanes et immigration	Race Office
	1300 (locale)	Départ d'Etape #3 vers Sydney	

IC 6 PAVILLON DE CLASSE

Le pavillon de classe sera le pavillon Globe40

IC 7 PARCOURS

Globe 40 Etape #3 — approx 5140 NM

1	Position approximative de la zone de départ au NW de la Jetée St Paul		21°00.206 S	55°15.000 E
2	Bouée spectacle au nord du Cap la Houssaye à laisser à tribord			
Une bouée de dégagement éventuelle pourra être ajoutée au briefing du vendredi 21 novembre				
3a	PORTE Sydney – South Head	A laisser à bâbord	33°49.078 S	151°16.863 E
3b	PORTE Sydney – North Head	A laisser à tribord	33°49.424 S	151°18.019 E
4a	Ligne d'arrivée – Shark Island west cardinal	A laisser à bâbord	33°51.473 S	151°15.331 E
4b	Ligne d'arrivée – fairway buoy	A laisser à tribord	33°51.372 S	151°14.938 E

Globe 40 Etape #3 – approx 5140 NM

1	Position approximative de la zone de départ au NW de la Jetée St Paul		21°00.206 S	55°15.900 E
2	Bouée spectacle au nord du Cap la Houssaye à laisser à tribord			
Une bouée de dégagement éventuelle pourra être ajoutée au briefing du vendredi 21 novembre				
3a	PORTE Sydney - South Head	A laisser à bâbord	33°49.978 S	151°16.863 E
3b	PORTE Sydney – North Head	A laisser à tribord	33°49.424 S	151°18.019 E
4	Lady Bay port channel mark	A laisser à bâbord	33°49.998 S	151°16.622 E
5	Eastern Wedding Cake pile	A laisser à tribord	33°50.508 S	151°16.310 E
6	Shark Island	A laisser à tribord		
7a	Ligne d'arrivée - Shark Island south cardinal	A laisser à tribord	33°51.609 S	151°15.534 E
7b	Ligne d'arrivée – Woollahra Point	A laisser à bâbord	33°51.819 S	151° 15.363 E

IC 7.4 Pointage officiel à la porte Sydney Heads

IC 8 MARQUES

Les marques de départ seront :

Le bateau comité en aluminium et une bouée cylindrique de grand format et de couleur jaune.

La bouée spectacle sera une bouée cylindrique de grand format et de couleur jaune. La bouée de dégagement éventuelle sera de forme tétraédrique et de couleur ~~orange~~ **jaune**.

IC 9 ZONES INTERDITES

Il est interdit de naviguer dans les zones interdites à la navigation désignées par les documents nautiques officiels, les Dispositifs de Séparation du Trafic (DST), les zones de baignade protégée, les zones de protection autour des bateaux de plongeurs et toutes les zones interdites à la navigation décrites dans l'Annexe 1 des ICP Etape #3.

Il est de la responsabilité des skippers de connaître les zones interdites ou réglementées. Les zones interdites sont considérées comme des obstacles. RCV [Définitions Obstacle (c)]

IC 10 LE DEPART

IC 10.2 La zone de départ sera située au nord-ouest de la Jetée St Paul.

IC 10.3 La ligne de départ sera entre le bateau comité en aluminium arborant un pavillon orange à laisser à tribord et une bouée cylindrique de grand format et de couleur jaune à laisser à bâbord.

IC 10.6 Bateau en retard

IC 10.6 b) la ligne de départ est la suivante :

Tonne rouge – laisser tribord 21°00.477 S 055°15.309 E

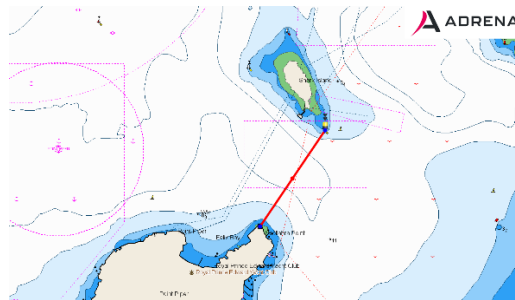
Jetée St Paul – laisser bâbord 21°00.397 S 055°16.138 E

IC 10.6 c) Ceci modifie l'IC 7 du parcours Globe 40 étape #3 : « supprimer le 2 (bouée spectacle) du parcours Globe40 étape #3 ».

IC 11.1 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera virtuelle, calculée par YB, entre la cardinale sud Shark Island et Woollahra Point.

Les coordonnées géographiques de la ligne d'arrivée sont définies en IC 7.



IC 12 SECURITE – COMMUNICATION

12.1 Le canal de course sera VHF 72

IC 14.4 RUPTURE ACCIDENTELLE DE PLOMB

Pour une rupture de scellé moteur, la pénalité sera 102 minutes

Pour une rupture d'un autre plomb, la pénalité sera 51 minutes

IC 16. CLASSEMENT

IC 16.2 Des classements intermédiaires seront effectués toutes les 4 heures hors des phases départ et arrivée et publiés sur le site internet

IC17. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENTS (DP/NP)

17.1.1 Des contrôles de jauge seront effectués avant le départ.

17.1.4 La quantité maximale d'eau et de liquide buvable embarquée dans les réservoirs fixes du bateau et/ou dans des contenants ne dépassant pas 10 litres est 300 litres.

17.6 Les bateaux devront être conformes à tous les règlements de la course à partir de 13h00 le vendredi 21 novembre 2025 jusqu'à leur contrôle après avoir fini la course.

IC 20. SEMI RIGIDES ACCOMPAGNATEURS ET D'ASSISTANCE DES CONCURRENTS (DP/NP)

20.2 Les semi-rigides d'assistance accrédités seront autorisés à naviguer dans la zone des 100 mètres entourant la ligne de départ réservée aux concurrents jusqu'à 15 minutes avant le départ.

IC 23. COMMUNICATION (NP/DP)

23.2 Un site FTP et numéro WhatsApp est à disposition des skippers pour poster leurs images et vidéos.

—> Via WhatsApp au +33 6 46 36 40 02

—> Via FTP

<ftp.cluster030.hosting.ovh.net>

Identifiant: ffquod-IIF14

Mot de passe: Globe402025

IC 27 REMISE DES PRIX

A Sydney, la remise des prix aura lieu le 20 décembre 2025 au RSYS.

IC Globe40 2025

Supprimer 17.3.1

Remplacer par :

17.3.1 Le plombage du moteur en marche avant est obligatoire et sera effectué selon la procédure définie dans l'annexe 6 « Procédure d'auto plombage des moteurs ». Le plombage du moteur ne doit pas être rompu ou enlevé avant sans autorisation.

AC Globe40 2025

Annexe 2, paragraphe 2.1 est modifié comme suit :

- Un spi ou un gennaker sous scellé utilisable après accord de la direction de la course et entraînant une pénalité de 5 heures.

Les bateaux sont autorisés à embarquer des voiles supplémentaires dans la limite des 12 voiles. Ces voiles seront scellés. La pénalité de rupture de scellé de ces voiles sera à la discrétion du Jury.

Yvon Poutriquet / Président du Comité de Course

Original signé

Georges Priol /Président du Jury

Original signé

Miranda Merron / Directrice de Course

Original signé

Annexe 1 Etape#3 ZI

HERMITAGE		
Hermitage 1	21°04.444 S	055°12.719 E
Hermitage 2	21°05.055 S	055°12.768 E
Hermitage 3	21°04.885 S	055°13.316 E
Hermitage 4	21°04.731 S	055°13.166 E
Hermitage 5	21°04.426 S	055°13.145 E

TROU D'EAU		
Trou d'eau 1	21°06.172 S	055°13.966 E
Trou d'eau 2	21°06.368 S	055°14.263 E
Trou d'eau 3	21°06.090 S	055°14.464 E
Trou d'eau 4	21°05.908 S	055°14.170 E

POINTE DES CHATEAUX		
Chateaux 1	21°09.271 S	055°16.305 E
Chateaux 2	21°09.452 S	055°16.662 E
Chateaux 3	21°09.240 S	055°16.847 E
Chateaux 4	21°09.038 S	055°16.481 E

VARANGUE		
Varangue 1	21°10.275 S	055°16.891 E
Varangue 2	21°10.495 S	055°16.902 E
Varangue 3	21°10.481 S	055°17.152 E
Varangue 4	21°10.266 S	055°17.131 E

ETANG SALE		
L'Etang Salé 1	21°16.036 S	055°19.471 E
L'Etang Salé 2	21°16.233 S	055°19.545 E
L'Etang Salé 3	21°16.216 S	055°19.952 E
L'Etang Salé 4	21°16.025 S	055°19.879 E

LIMITE SUD	
1	Tout point au sud de 46°00 S jusqu'à 115°00 E
2	Tout point au sud d'une ligne entre 46°00 S 115°00 E et 47°00 S 120°00 E
3	Tout point au sud d'une ligne entre 47°00 S 120°00 E et 48°00 S 125°00 E
4	Tout point au sud de 48°00 S à partir de 125°00 E jusqu'à 155°00 E

TSS WILSONS PROMONTORY		
Wilson's 1	39°10.717 S	146°15.085 E
Wilson's 2	39°10.719 S	146°19.277 E
Wilson's 3	39°08.901 S	146°26.091 E
Wilson's 4	39°01.919 S	146°45.084 E
Wilson's 5	39°18.902 S	146°45.082 E
Wilson's 6	39°18.901 S	146°15.079 E

TSS BASS STRAIT		
Bass 1	38°42.565 S	148°07.645 E
Bass 2	38°40.892 S	148°13.279 E
Bass 3	38°38.526 S	148°17.329 E
Bass 4	38°33.395 S	148°42.548 E
Bass 5	38°39.501 S	148°48.058 E
Bass 6	38°44.582 S	148°22.871 E
Bass 7	38°47.922 S	148°16.831 E
Bass 8	38°49.598 S	148°11.141 E
Bass 9	38°46.883 S	148°09.436 E
Bass 10	38°45.492 S	148°08.732 E